

HONORAIRES VENTE de biens immobiliers - maison, appartement, terrain, local -

	PRIX DE VENTE			HONORAIRES
sur la part de	301.000.- €	à	750.000.- €	4% TTC
sur la part de	151.000.- €	à	300.000.- €	5% TTC
sur la part de	91.000.- €	à	150.000.- €	6% TTC
sur la part de	71.000.- €	à	90.000.- €	7% TTC
sur la part de	46.000.- €	à	70.000.- €	8% TTC
sur la part de	32.000.-€	à	45.000.- €	12% TTC
sur la part de	0	à	31.000.- €	15% TTC

HONORAIRES LOCATION* - location conclue -

* Honoraires maximum

POUR LE LOCATAIRE et LE BAILLEUR

dans le cadre d'une location d'un bien d'habitation

Visite, constitution du dossier de candidature, rédaction du bail

8.- € du mètre²

Etat des lieux d'entrée

3.- € du mètre²

Etat des lieux de sortie

3.- € du mètre²

Soit un total de 11.- € du m² TVA 20% incluse

POUR LE LOCATAIRE et LE BAILLEUR

dans le cadre d'une location d'un bien commercial ou professionnel

Visite, constitution du dossier de candidature, rédaction du bail

Etat des lieux d'entrée

Etat des lieux de sortie

Montant du loyer hors taxes x 36 mois - première période triennale - X 8%

Les prix de vente affichés et diffusés sur les réseaux

comprennent les honoraires d'agence exprimés Toutes Taxes Comprises (TTC)

Le montant des honoraires est à la charge du mandant

Le mandant est :

Le vendeur en vertu d'un mandat de vente

L'acquéreur en vertu d'un mandat de recherche

Rouffach, le 05/11/2025